

SERVICE DE PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

COMMUNIQUE DU CCAS (Comité Communal d'Action Sociale)

Rester vivre à domicile, même lorsqu'on devient dépendant, doit être un choix possible à CAROMB.

Pour cela, si vous rencontrez des difficultés à préparer vos repas, de façon ponctuelle (par exemple à la suite d'une hospitalisation) ou de façon permanente, le CCAS de CAROMB a mis en place un service de restauration quotidien avec des menus complets et équilibrés, qui peuvent aussi prendre en compte votre régime alimentaire.

Ces repas, soumis à des règles d'hygiène très strictes, se composent de 6 éléments : potage, hors d'œuvre, plat principal, garniture, fromage et dessert Les plats sont variés et équilibrés en suivant le rythme des saisons. Ils sont conditionnés en assiettes plastique qui peuvent passer au micro-ondes et les quantités fournies peuvent assurer les repas du midi et du soir

La livraison est assurée 5 jours par semaine (pour 3 jours le vendredi) en livraison froide, et la chaîne du froid est garantie jusqu'à votre réfrigérateur.

Ce service est souple et sans engagement puisque vous pouvez commander vos repas pour un seul jour comme pour la semaine entière, en consultant le menu à l'avance. Il ne vous est demandé de payer que les repas commandés et non décommandés l'avant-veille.

Ce service s'adresse à toutes et tous, sans distinction d'âge ou de situation personnelle: jeune ou âgé, seul ou en couple, mais garantit aux personnes isolées le réconfort et la chaleur d'une visite quotidienne avec le sourire en plus !

Ce service est la garantie du maintien à domicile pour toutes celles et ceux qui le souhaitent. Outre sa vocation de nutrition équilibrée, il est le gage d'un lien avec l'agent municipal qui livre les repas et s'assure au jour le jour de vos conditions de vie.

Le coût est de 7,10 € par repas - prix unique - mais cette prestation peut être financée en partie par l'APA (Allocation Personnalisée d'Autonomie) dans le cadre d'un plan d'aide, ou par la CRAM (Caisse Régionale d'Assurance Maladie) ou assortie d'une réduction d'impôts sous certaines conditions.